

MAIRIE DE VIRIAT

DECISION DU MAIRE

OBJET : Marché de fourniture et livraison d'une mini pelle pour la commune de Viriat

Monsieur le Maire,

RAPPORTE

Vu l'article L 2123-1 1° du code de la commande publique
Vu l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales
Vu la délibération du 9 juin 2020 donnant délégation au maire
Vu l'avis publié dans la Voix de l'Ain le 12/12/2025
Vu les critères d'attribution du règlement de la consultation
Vu le rapport d'analyse des offres du 16/01/2026

La consultation concerne la fourniture et la livraison d'une mini pelle pour la commune de Viriat

La consultation a été publiée dans le journal d'annonces légales la Voix de l'Ain et mise en ligne sur la plateforme <https://marchespublics.ain.fr> du 12/12/2025 au 09/01/2026 à 12h00.

A l'issue de ce délai, 4 plis ont été déposés sur la plateforme :

- V3MTP avec une offre à 47 000 € HT soit 56 400 € TTC
- SIVEMAT avec une offre à 54 000 € HT soit 64 800 € TTC
- SAS GRISET MATERIEL avec une offre de base à 59 800 € HT soit 71 760 € TTC et une offre en variante à 66 000 € HT soit 79 200 € TTC
- TERAMAT avec une offre en variante à 40 000 € HT soit 48 000 € TTC

Après analyse des offres,

A DECIDE

d'attribuer le marché sans négociation à l'entreprise V3MTP pour un montant de 47 000 € HT soit 56 400 € TTC et de retenir la prestation supplémentaire éventuelle n°2 « géolocalisation de la pelle » incluse dans le prix de l'offre.

INFORME

le conseil municipal du 3 mars 2026 de sa décision.

Fait à Viriat, le 3 mars 2026

LE MAIRE,
Bernard PERRET



Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le
Et publication ou notification en date du